

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DOUZIÈME DIRECTIVE DU CONSEIL

du 21 décembre 1989

en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé

(89/667/CEE)

(JO L 395 du 30.12.1989, p. 40)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2009/102/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009	L 258	20	1.10.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1989L0667:20070101:FR:PDF>